



ESPACE
JEUNES

ESPACE
JEUNES
DE SARZEAU

RÈGLEMENT
INTÉRIEUR

CONDITIONS D'ACCUEIL ET HORAIRES D'OUVERTURE

L'Espace Jeunes est accessible à tous les jeunes du CM2 à 17 ans possédant un Dossier d'Inscription (Dossier Unique Famille + Fiche Enfant).

La structure est ouverte en période scolaire :

- le mercredi 13h30-18h30
- le vendredi 16h-18h30
- le samedi 14h-18h30

Pendant les vacances scolaires des activités sont organisées et, en complément, l'accueil libre est ouvert

- du lundi au vendredi 13h30-19h

ACCUEIL LIBRE

Le temps d'accueil libre de l'Espace Jeunes est un temps où les jeunes peuvent entrer et sortir de la structure quand ils le souhaitent sur les horaires d'ouverture. Lorsqu'un jeune entre dans les locaux de l'EJ, celui-ci est sous la responsabilité de l'équipe d'animation. Lorsqu'il en sort, il redevient sous la responsabilité de ses responsables légaux.

En entrant dans l'Espace Jeunes, les jeunes doivent :

- Signaler leur présence à l'équipe d'animation
- Se laver les mains
- Inscrire leur heure d'arrivée sur la tablette ou le cahier de présence.

En sortant de l'Espace Jeunes, les jeunes doivent :

- Indiquer leur heure de départ sur la tablette ou le cahier de présence
- Prévenir l'équipe d'animation de leur sortie ainsi que de leur destination.

ADHÉSION ANNUELLE

Les temps d'accueils libres étant gratuits, une cotisation est demandée aux jeunes ayant fréquenté au moins 3 fois la structure dans l'année.

Le montant de la cotisation annuelle est fixée par délibération du Conseil Municipal.

Sarzeau



ESPACE
JEUNES

ESPACE
JEUNES
DE SARZEAU

RÈGLEMENT
INTÉRIEUR

RÉSERVATIONS ET ANNULATIONS

Réservations : elles se font sur le Portail Familles un mois avant le début des vacances scolaires pour les familles sarzeautines qui sont prioritaires et 3 semaines avant pour les communes extérieures.

Annulations : elles se font 5 jours ouvrés avant la date de réservation.

VACANCES SCOLAIRES

Durant les vacances scolaires, l'Espace Jeunes propose des activités de loisirs avec des tarifs et horaires variables.

Celles-ci peuvent se dérouler en journée et en soirée. Les activités nécessitent une inscription préalable. Un jeune non-inscrit se présentant pour une activité ne sera pas pris en charge par l'Espace Jeunes et les parents seront contactés par la suite.

Il est demandé aux jeunes d'arriver au moins 10 minutes avant le début de l'activité afin d'en faciliter l'organisation.

Durant les temps d'activité, les jeunes sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation jusqu'à la fin de celle-ci. Ils peuvent ensuite passer en accueil libre l'après-midi.

Espace Jeunes

rue Adrien Régent - 02 97 48 23 83

Service Enfance/Jeunesse

Parc des Sports - rue du Beg Lann
02 97 48 05 05 - enfancejeunesse@sarzeau.fr

Elue référente : Mme Corinne JOUIN DARRAS

reçoit sur rendez-vous
Secrétariat des élus : 02 97 41 35 73